



problème de succession

Par roxyso, le 23/04/2019 à 16:46

Bonjour,

Voici mon problème en quelques lignes.

J'ai hériter de l'appartement de mon père en indivision avec sa compagne (ni marié ni pacsé).

Je souhaite vendre l'appartement car ayant accepté la succession je dois payé des frais de succession de 27000€ avant le 18 mai prochain. Sans compter les dettes de mon défunt père d'un montant de 19000€ + les frais de notaire.

Malheureusement, mon notaire ne me contacte jamais et j'ai bien l'impression qu'il ne s'occupe pas de mon dossier sérieusement. Quand à ma "belle-mère", elle fait la morte et ne veut pas vendre tant qu'elle n'a pas trouvé ailleurs.

Je me retrouve donc seule face à tout ça et sans le moindre sous pour cloturer le dossier.

merci de bien vouloir m'indiquer ce que je dois faire.

Ps : le notaire ne m'a même pas informé qu'il y avait une déclaration à faire et les impôts n'ont rien reçu de sa part.